



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU

Téléphone 03 89 48 60 26

Fax 03 89 48 52 97

Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi, mardi, jeudi :
10h - 11h45 / 16h - 18h

Mercredi, vendredi :
10h - 11h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays de Brisach 03 89 72 56 49

École primaire 03 89 48 57 58

École maternelle 03 89 48 52 14

Périscolaire 03 89 34 37 72

Cabinet médical 03 89 48 61 05

Cabinet d'infirmiers 03 89 48 58 38

Centre anti-poison 03 88 37 37 37

SOS Mains 03 89 32 55 07

UEM (électricité) 03 89 72 29 90

GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33

Gendarmerie 03 89 72 56 87

Pompiers 18 ou 112

Samu 15

Police 17

La commune vous informe

Jumelage

Du 11 au 15 juillet, Balgau a accueilli ses amis de Caudecoste dans le cadre de notre jumelage.

Le dimanche 13 juillet s'est déroulé le 30^e anniversaire des premiers contacts entre nos deux communes. A cette occasion, une cérémonie officielle a permis de signer le serment de renouvellement

de notre jumelage par M. Pierre ENGASSER et M. Jean-Jacques PLO, respectivement Maire de Balgau et Maire de Caudecoste, entourés de nombreux élus.

La cérémonie s'est poursuivie par l'échange de cadeaux et par diverses manifestations animées par les associations de la commune.

Par la présente, nous tenons à remercier les associations ayant participé à la réussite de ce week-end, ainsi qu'aux familles d'accueil sans qui ce jumelage ne perdurerait pas.



Permanence des élus

Le Maire se tient à votre disposition tous les 1^{er} samedi du mois sur rendez-vous (contactez la Mairie). Naturellement, il peut également vous recevoir, le cas échéant, en semaine.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 ^{er} samedi du mois 10h - 12h	11/09 et 29/09 18h - 19h	09/09 17h30 - 18h30	25/09 18h - 19h	16/09 18h - 19h

École Les rythmes scolaires

Nous vous rappelons que la rentrée aura lieu, toutes classes confondues, le :

mardi 02 septembre à 08h00

Pour rappel, les horaires de classe seront les suivants :

Lundi	8h-11h30	13h30-16h
Mardi	8h-11h30	13h30-16h
Mercredi	8h-10h30	/
Jeudi	8h-11h30	13h30-16h
Vendredi	8h-11h30	/

Concernant les activités du mercredi matin de 10h30 à 11h30, elles seront gérées par le périscolaire, sur inscription lors de la rentrée, et seront animées par des bénévoles de la commune.

Apartir de la rentrée, un agent communal sera en charge de la sécurité des élèves à la sortie de l'école.

Conseil Municipal Le prochain Conseil

Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques, alors osez pousser la porte !

Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 05 septembre, et qui aura pour ordre du jour :

- Droit de préemption urbain
- Rapports d'activités assainissement et déchets urbains
- Acquisition de logiciels
- La rentrée et les rythmes scolaires
- Indemnités allouées au comptable du Trésor
- Chasse
- Divers

Conseil Municipal Compte-rendu du dernier conseil

Retrouvez le compte-rendu du dernier conseil sur le panneau d'affichage de la mairie.

Travaux

L'éclairage public du lotissement « Le Clos de la Hardt » a été mis en service.

Honorariat

Lors des festivités du 14 juillet, Mrs Jean-Louis Schelcher, Gérard Guthmann et Jean-Marc Loewert ont été mis à l'honneur en se voyant octroyer respectivement les titres de Maire Honoraire et d'Adjoints Honoraires pour toutes ces années de dévouement au service de la commune.



Diplômes remis par le Député Eric STRAUMANN

À vos agendas !

Fête d'automne

Dimanche 07 septembre
à partir de 10h00
plateau sportif de Balgau
Repas, jeux, tournoi de foot

Médiabus

Mercredi 10 septembre
de 14h à 15h30
sur la place de l'Église

Balade musicale

Dimanche 14 septembre
à Rumersheim-le-Haut
(réservation au : 03 89 26 27 19)

Fête des moissons

Dimanche 14 septembre
à partir de 15h à la Thierhurst
possibilité de repas midi et soir
(réservation au 03 89 72 67 84
ou au 03 89 72 73 02)

Journée du chien

Dimanche 21 septembre
organisée par l'association
« Nom d'un chien »
au Fort de Balgau

Infos Com-com

Déchetterie

Pour récupérer votre badge d'accès aux déchetteries de Dessenheim, Heiteren et Biesheim prendre contact avec le service des déchets au 03.89.72.56.49.

Poubelle

Les poubelles pour la collecte des ordures ménagères sont à récupérer en mairie.

Balayage

Le prochain balayage des rues est prévu fin octobre.

Autres informations

Commune

- Les pastilles d'iode sont à récupérer à la pharmacie de Fessenheim sur présentation d'un justificatif de domicile.

- Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité encore valides à cette date-là sont prolongées pour une période de 5 ans, sans démarche particulière. La date de validité sur votre carte ne sera pas modifiée.

Cependant, face aux difficultés rencontrées par bon nombre de voyageurs, la Préfecture du Haut-Rhin autorise le renouvellement anticipée des CNI arrivées à échéance sur présentation d'un justificatif (billet d'avion, réservation auprès d'une agence de voyage, ...).

Attention, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les mineurs, celles-ci ont toujours une date de validité de 10 ans.

Administratif

Les nouveaux administrés sont appelés à se rendre spontanément à la mairie à l'occasion d'un changement de résidence pour accomplir diverses formalités, notamment l'inscription sur les listes électorales,

Il est également rappelé que le recensement est obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans. Il s'agit d'une démarche personnelle. Veuillez vous munir de votre livret de famille pour accomplir cette formalité.

Trophée du bénévolat

En partenariat avec la DDCSPP (Jeunesse & Sports), l'Union Départementale du Bénévolat et de la Vie Associative du Haut-Rhin (UDBA 68) organise les Trophées du

Bénévolat 2014.

Doté de 9 prix allant de 100 à 500 €. ce concours. ouvert à toutes les associations implantées dans le Haut-Rhin, vise à valoriser l'action des bénévoles.

Le dossier de candidature (règlement et fiche d'inscription ou concours) est téléchargeable sur le site : www.udba68.benevolat.org ou peut être demandé au 03 89 50 46 99.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 31 octobre 2014,

Fermeture du pont sur le Rhin à Breisach

Le pont entre Breisach et Vogelgrun sera fermé à la circulation pour travaux entre le **15 et le 26 septembre 2014**. Seuls les piétons et les cyclistes pourront emprunter le pont. Puis, durant 4 semaines, une circulation alternée sera mise en place.

Téléassistance



Une chute, un malaise, une angoisse..., cela peut arriver à tout le monde, à n'importe quel moment. Mais comment peut-on donner l'alerte quand on a besoin d'aide rapidement, et que le téléphone n'est pas forcément à portée de main ?

BIP Connect est un système de téléassistance. Il fonctionne 24h/24 et 7j/7 afin de ne plus vivre avec la crainte d'être seul (ou de ne pas être entendu), s'il arrive quelque chose ? Une simple pression sur le déclencheur (bracelet ou médaillon) et la plateforme de surveillance est alertée. Renseignements au :

03.89.31.54.32

Concours de la religieuse au chocolat

Dans le cadre des Journées d'octobre, la Corporation des Pâtisseries du Haut-Rhin organise un concours de la meilleure religieuse au chocolat ouvert aux amateurs le

Mardi 30 septembre
(inscription avant le 20 septembre)

Trois finalistes seront sélectionnés, qui seront départagés par un jury final le 10 octobre 2014 sur le podium des Journées d'Octobre.



Objets trouvés

- Lors de la Fête au fort, des vestes filles ont été oubliées
- Une écharpe rouge et blanche a été trouvée près du monument aux morts
- Des lunettes et leur boîtier ont été retrouvés rue de l'Église
- Un doudou a été retrouvé sur l'aire de jeux du futur lotissement Les Bleuets
- 2 trousseaux de clés ont été perdus : l'un devant le dépôt des pompiers, l'autre sur la piste cyclable au niveau de la rue du Général Leclerc

Merci de vous adresser à la Mairie.

Etat-civil

Naissance

Jules FOURNEL
né le 16 août 2014
au foyer de Fabien FOURNEL et
Anne MAURICE

Décès

Francette HELD
décédée le 28 juillet 2014

Trois gestes pour sauver une vie



Parce que nous pouvons tous être témoin ou victime d'un arrêt cardiaque, la Communauté de Communes du Pays de Brisach organise **samedi 18 octobre à Baltzenheim et à Heiteren** des sessions de formation aux trois gestes pour sauver une vie.

Renseignements au 03 89 72 56 49 ou sur www.paysdebrisach.fr.

Inscription gratuite (tout public à partir de 10 ans) jusqu'au 3 octobre, bulletin à récupérer en Mairie.

Les bons réflexes

Prévention en matière de feu de cheminée

Lorsque les températures baissent et que l'hiver s'installe, le nombre de feux de cheminée augmente. Un feu de cheminée peut-être dangereux et ne doit pas être négligé. Pour ce faire, voici quelques informations et conseils,

• Quels sont les dangers du feu de cheminée ?

Les feux de cheminée ont pour principal danger la propagation de l'incendie par les combles à l'ensemble de l'habitation entraînant une destruction totale ou partielle de votre habitation. Les risques d'intoxication en raison d'un fort dégagement de fumée sont également importants.

• Comment reconnaître un feu de cheminée ?

Un bruit similaire à un bourdonnement dans le conduit de cheminée sera perceptible. Il peut y avoir des chutes de boules de suie (bistres/braise) encore embrasées avec un fort dégagement de fumée ainsi que la présence de flammes à la sortie du conduit de cheminée en toiture.



Conseils de prévention :

Quels sont les moyens pour l'éviter ?

- Ne brûlez que du bois sec et n'utilisez aucun solvant ou alcool permettant de faire démarrer le feu un peu plus vite.
- Ne pas jeter dans le feu de cheminée des matériaux inflammables ou qui dégageraient des fumées toxiques (exemples : bougies, plastique...)
- Éloignez du foyer les combustibles (carton, papier, canapé, tapis,...) Ne pas faire sécher de linge à proximité de la cheminée.
- Ne pas surcharger votre foyer de cheminée, notamment la nuit.
- Ne jamais boucher ou obstruer les grilles de ventilation, les conduits ou les cheminées.
- Faire contrôler et ramoner sa cheminée au moins deux fois par an par un spécialiste qui vous délivrera une attestation de conformité à transmettre à votre assureur.
- Installer des DAAF (DéTECTEURS Autonomes AVERTISSEURS de Fumée) dans votre logement.

Quelle conduite à tenir face à un feu de cheminée ?

- Prévenir les secours en appelant le 18
- Fermer le tirage de votre cheminée s'il s'agit d'une cheminée à foyer fermé
- Sortir de l'habitation et attendre l'arrivée des sapeurs-pompiers en raison du risque d'intoxication lié au monoxyde de carbone.

Pompiers

Convention des pompiers

Les Maires de Balgau et Namsheim ont signé une convention d'assistance mutuelle entre les deux corps des sapeurs-pompiers afin de garantir la pérennité dans la distribution des secours au sein des deux communes. La convention permet aux sapeurs-pompiers des deux corps de se prêter mutuellement assistance en cas d'intervention sur le territoire de l'une ou l'autre commune.



M. Jean-Paul SCHMITT, Maire de Namsheim, et M. Pierre ENGASSER, Maire de Balgau, entourés des deux chefs de corps et de l'adjoint au chef de corps de Balgau